



RAPPORT D'ORIENTATION 2008 – 2012

POUR UNE TERRE SOLIDAIRE

- Texte adopté par le Comité National Délibératif 1, 2 décembre 2007 -

SOMMAIRE

Introduction	5
I. Identité et mission du CCFD.....	5
1. Hier et aujourd'hui : histoire et identité du CCFD.....	6
2. Convictions du CCFD	7
3. La Mission du CCFD	9
II. Orientations du CCFD pour 2008-2012.....	11
1. Le Contexte 11	
1.1. Le contexte général	11
1.2. Le contexte propre au CCFD	12
2. Orientations et champs thématiques.....	13
2.1. Les orientations	13
2.2. Les champs thématiques.....	14
III. Mise en oeuvre 15	
Objectif n°1 – Réussir des transformations sociales et renforcer la citoyenneté dans le monde	15
Objectif n°2 – Elargir le public auquel s'adresse le CCFD	17
Objectif n°3 – Dynamiser le CCFD	18

Introduction

Ancré dans nos convictions évangéliques et humanistes et dans l'enseignement social de l'Église, ce Rapport d'orientation dit l'essentiel de ce que le CCFD entend entreprendre « POUR UNE TERRE SOLIDAIRE », solidaire de l'Humanité, celle d'aujourd'hui et celle que constitueront les générations à venir.

Il s'inscrit dans la continuité des rapports d'orientation précédents et il exprime l'essentiel des priorités du CCFD pour les années 2008-2012.

Volontairement concis, il rappelle dans une première partie la vision et les fondements de la mission du CCFD, exprimés dans le chapitre « Identité et Mission ». Il indique ensuite comment le CCFD va concrètement mettre en oeuvre les deux lignes d'actions qu'il s'est données depuis bientôt cinquante ans : l'appui aux partenaires du Sud et de l'Est et l'éducation au développement (EAD).

I. Identité et mission du CCFD

Rappeler la suprématie de la personne humaine sur les biens matériels, le besoin absolu de respecter les droits fondamentaux de chaque personne, le devoir de mettre les ressources naturelles, la science, les techniques et l'économie au service des besoins fondamentaux de l'humanité, est une urgence toujours actuelle.

Permettre aux hommes et aux femmes, particulièrement à ceux et celles qui vivent dans la pauvreté, d'exercer leurs droits, d'assumer leurs responsabilités, d'améliorer leur situation en prenant part autant que possible aux choix qui engagent leur avenir et celui de la communauté humaine dans laquelle ils s'inscrivent sont autant de défis de ce début du millénaire.

Dans le sillage du *Concile Vatican II* (1962-1965) et de l'encyclique *Populorum Progressio* (1967), le CCFD est un organisme d'Église qui a reçu mission des évêques de France pour faire vivre la solidarité entre les peuples en agissant pour le développement.

C'est pourquoi le CCFD appelle tous les hommes et femmes de bonne volonté à agir en faveur du bien commun, pour un développement durablement accessible à l'ensemble de l'humanité et respectueux de la planète.

L'Église ne peut abandonner l'homme. Il est la première route que l'Église doit parcourir en accomplissant sa mission... route tracée par le Christ lui-même, route qui, de façon immuable, passe par le mystère de l'incarnation et de la rédemption...

*Encyclique Redemptor hominis
§13 - 1979*

1. Hier et aujourd'hui : histoire et identité du CCFD

1.1. Au début des années soixante, des mouvements d'Action Catholique et des Services d'Eglise déjà engagés dans des actions de solidarité nationale et internationale décident de répondre, ensemble, à l'appel lancé par la FAO, relayé par Jean XXIII, pour la lutte contre la faim dans le monde.

Les peuples plus jeunes ou plus faibles demandent leur part active dans la construction d'un monde meilleur, plus respectueux des droits et de la vocation de chacun. Cet appel est légitime : à chacun de l'entendre et d'y répondre

Encyclique Populorum Progressio n° 65 - 1967

Organisés en réseaux en France et au niveau international, ces mouvements et services de chrétiens laïcs reçoivent des évêques la mission d'animer et de gérer une collecte de Carême de l'Église en France. Ils se constituent en association pour susciter et encourager des actions de solidarité avec le « tiers monde ».⁽¹⁾

Ainsi naît en 1961 le Comité catholique contre la Faim, d'un accord commun entre les mouvements et l'épiscopat.

1.2. Très vite il apparaît, que la lutte contre la faim ne peut aboutir que par le développement des populations concernées. En 1966, le CCF devient « Comité catholique contre la Faim et pour le Développement » : CCFD.

Dès ce moment-là, la notion de développement que défend le CCFD fait appel à une conception globale de la personne humaine qui a la capacité d'être acteur de sa propre histoire.

Avec des laïcs engagés à tous les niveaux – locaux, diocésains et nationaux – au service du développement, le CCFD travaille avec des partenaires à travers le monde et s'appuie sur les réseaux nationaux et internationaux de Mouvements et Services d'Église (MSE)⁽²⁾.

Au sein du CCFD, hommes, femmes, jeunes, enfants – de cultures, de traditions, de professions différentes, représentant, dans leur ensemble, toutes les catégories socioprofessionnelles de la population – partagent les valeurs humaines fondamentales et reconnaissent dans l'Évangile et dans l'enseignement social de l'Église une confirmation de leur soif de justice et de fraternité.

Ils sont acteurs de solidarité internationale dans l'Église et dans la société civile⁽³⁾ française.

¹ Dans les années 1950 -1980, le « tiers monde » désignait le troisième bloc des nations qui faisait face aux pays occidentaux et aux pays liés à l'Union Soviétique. C'est une expression qui n'a plus cours aujourd'hui, mais qui avait un sens au moment de la création du CCFD.

² ACE, ACGF, ACI, ACMEC, ACO, CMR, Coopération missionnaire, Enseignement catholique, Chrétiens dans l'enseignement public, JEC, Jeunesse mariale, JIC, JICF, JOC-JOCF, MCC, MCR, MEJ, Mission de la mer, Mission étudiante catholique de France, Mouvement du nid, MRJC, Pax Christi, Scouts et Guides de France, SNAEP, Société Saint-Vincent de Paul, UNCEAS, VEA, Voir ensemble

³ Très schématiquement, on peut définir la société civile comme l'ensemble des citoyens qui, par les organisations qu'ils se sont données, interagissent avec l'Etat d'une part et la sphère marchande d'autre part.

Les délégués des MSE et du réseau des bénévoles se retrouvent dans les instances associatives où sont décidées les grandes orientations du CCFD et vérifiée leur application. Ils sont garants ensemble de ces orientations.

L'association est appuyée par une équipe de salariés qui apportent leurs compétences et leur professionnalisme à la réalisation de la mission du CCFD.

Constitué en association selon la loi de 1901, reconnu d'utilité publique en 1984, le CCFD a reçu en 1993 le label Grande Cause Nationale. Il a le statut de consultant auprès du Conseil économique et social des Nations unies et est, aujourd'hui, la première ONG française de développement.

Organisme d'Eglise et ONG de développement, ces deux réalités sont indissociables et constitutives de l'identité du CCFD.

2. Convictions du CCFD

Nous croyons que les Écritures sont Parole de Dieu pour aujourd'hui. Oui, Dieu s'est compromis avec les pauvres !

Pour le CCFD, le respect de tout homme et de tout l'homme trouve toute sa dimension dans la foi au Christ ressuscité. Ce respect universel fait droit aux différences et aux libertés de chaque individu et de chaque peuple. A sa suite, Jésus Christ appelle chaque homme à se lever, à devenir serviteur du développement des autres.

2.1. En plaçant l'homme, tout homme et tout l'homme, au cœur des préoccupations de l'Eglise, l'enseignement social de l'Eglise fait de la destination universelle des biens un point de repère central pour notre action de solidarité. L'option préférentielle pour les pauvres y apparaît comme la clé de voûte de l'action de développement. Par son action, le CCFD donne visibilité à cet enseignement et ainsi, contribue avec d'autres à son actualisation.

Acteur de développement dans l'espace public international, le CCFD travaille pour changer les mentalités et les comportements, lutte contre les causes structurelles de la pauvreté et les inégalités, et promeut un monde où chacun pourrait vivre dignement et agir pour le bien de tous.

L'option ou l'amour préférentiel pour les pauvres est une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Eglise.

*Encyclique Sollicitudo rei socialis
§42 – 1988*

...le droit à l'initiative économique est un droit important.. ; la limitation de ce droit. réduit, quand elle ne le détruit pas dans les faits, l'esprit d'initiative, c'est-à-dire la personnalité créative du citoyen.

Encyclique Sollicitudo rei socialis §15 - 1988

Les responsables des affaires publiques, les citoyens des pays riches, chacun à titre personnel, surtout s'ils sont chrétiens, ont l'obligation morale – à leur niveau respectif de responsabilité – de tenir compte, dans leurs décisions personnelles et gouvernementales, de ce rapport d'universalité, de cette interdépendance existant entre leur comportement et la misère et le sous-développement de tant de millions d'hommes.

Encyclique Sol. rei socialis §9

L'Eglise apprécie le système démocratique comme système qui assure la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants, ou de les remplacer de manière pacifique lorsque cela s'avère opportun.

Encyclique Centesimus annus §46 - 1991

2.2. Pour le CCFD il n'y a pas de développement sans que chacun soit acteur de sa propre histoire, et mette en oeuvre ce qui lui permet de s'épanouir et de progresser vers une situation plus humaine et une dignité plus grande.

La personne créée à la ressemblance de Dieu, appelée à vivre un destin d'amour est première par rapport à toutes les structures, institutions et organisations sociales, politiques, économiques et religieuses.

Chacune a le droit de participer pleinement à la Création et d'avoir accès au partage des richesses économiques, sociales, intellectuelles, culturelles et spirituelles des peuples.

2.3. Le développement est un processus collectif réalisé par les intéressés eux-mêmes.

Il s'agit d'être tous ensemble (que l'on soit pauvre ou riche) acteurs d'un développement durable et solidaire mettant en valeur, d'une part les richesses potentielles (créatives, culturelles et spirituelles) de chaque être humain et d'autre part, les capacités collectives mises en oeuvre pour le bien de chacun et de tous, pour la préservation et le renouvellement des biens de la terre.

Le développement est pour le CCFD un objectif fondamental de la solidarité internationale.

Le CCFD se réfère à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, pour un monde plus juste, permettant à chacun de vivre en paix.

Le CCFD considère que la démocratie est l'une des conditions de développement. C'est pourquoi, le CCFD, avec beaucoup d'autres, affirme que l'existence du droit d'expression des peuples et d'une société civile organisée dans tous les pays est nécessaire.

2.4. Le CCFD, organisme d'Eglise, se veut au service des aspirations profondes de l'humanité et de l'alliance de Dieu avec tous les hommes. Cette volonté implique qu'il agit dans le monde en partenariat avec les Eglises locales et avec des organisations ou associations, catholiques ou non, qui oeuvrent pour le développement selon les principes auxquels le CCFD se réfère.

En ce sens, le partenariat engage souvent le CCFD dans un dialogue interreligieux, essentiel pour la promotion de la paix.

2.5. Enfin, le CCFD a la conviction que les organisations chrétiennes ont un rôle à jouer dans le contexte mondial d'aujourd'hui. Le CCFD se veut partie prenante d'une Eglise, peuple de Dieu, ferment de solidarité avec les plus pauvres et ouverte aux dimensions du monde.

Pour ce faire, conformément à l'accord de juin 1986, il coopère avec le Conseil national de la Solidarité et le Secrétariat de la Conférence Episcopale. Au plan diocésain, il incite ses délégations à participer aux conseils diocésains de la solidarité.

3. La Mission du CCFD

Dans le cadre de la mission de solidarité, confirmée dès sa création par la conférence des évêques de France, le CCFD a choisi deux lignes d'action complémentaires et indissociables l'une de l'autre :

- La promotion d'initiatives de développement décidées et mises en œuvre par des partenaires qui sont situés principalement dans des pays du Sud et de l'Est. Ces initiatives contribuent à la promotion de la citoyenneté.
- Une politique d'éducation au développement en France, qui incite à agir en citoyen individuellement et collectivement. Une meilleure connaissance du monde et un discernement doivent conduire chacun, et notamment les membres des communautés chrétiennes, à un changement de mentalité, de comportement et de modes de vie. Cela permet d'intervenir au niveau politique pour plus de justice.

La mission du CCFD s'inscrit dans l'histoire du peuple de Dieu, histoire qui se continue aujourd'hui au cœur de l'humanité. Que ce soit dans les pays du Sud et de l'Est, ou en France, elle est service et ouverture au monde. Elle traduit notre manière de nous engager au service de toute la communauté humaine.

Le CCFD propose à tous ceux qui adhèrent à ses convictions de participer concrètement à sa démarche, en s'impliquant au quotidien, en militant à ses côtés ou en lui apportant leur soutien financier.

Le CCFD est pleinement acteur de l'histoire et prend en compte les évolutions en cours. Il doit intégrer les multiples facettes du développement durable et solidaire, qui conditionnent la survie de millions d'hommes et particulièrement les plus pauvres.

C'est de cette façon que la solidarité entre les peuples est vécue et promue par le CCFD.

A cet effet, le CCFD :

- s'associe avec d'autres acteurs de développement (associations, ONG, collectifs, syndicats...) et des réseaux d'Église,
- appelle aux dons et propose plusieurs produits financiers de partage.

Les organisations caritatives de l'Église constituent une tâche conforme à sa nature dans laquelle elle ne collabore pas de façon marginale mais agit comme sujet directement responsable... l'Église ne peut jamais se dispenser de l'exercice de la charité en tant qu'activité organisée des croyants.

(Encyclique Deus Caritas Est : n°29 - 2006)

J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ... J'étais nu et vous m'avez vêtu j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu me voir.

(Mat 25, versets 35-36)

Sommes-nous attentifs aux choix politiques qui favorisent un développement solidaire ?

Sommes-nous prêts à modifier notre mode de vie, afin de permettre un réel développement des pays les plus pauvres, en particulier en Afrique ? Sommes-nous prêts à partager concrètement pour aider les pays les moins développés ?

Message du Conseil Permanent de la Conférence des Evêques de France du 18/10/2006 :

« Qu'as-tu fait de ton frère ? »

En conclusion

Le CCFD témoigne de l'Amour dont Dieu aime tous les êtres humains ; il est appelé à rendre compte de l'Esprit et de la Foi qui l'animent.

Il dit sa confiance en l'homme. Il réaffirme son soutien aux plus pauvres, acteurs de développement. Il contribue à bâtir, avec tous, un monde plus juste et plus fraternel à transmettre aux générations futures.

La solidarité, l'accès de tous aux biens et aux décisions, la justice et la dignité, la liberté et la paix, sont les grands axes qui sous-tendent son action. Cela se traduit de façon plus concrète dans les Orientations qu'il se donne périodiquement pour guider son action.

II. Orientations du CCFD pour 2008-2012

Les MSE et le réseau ont été interrogés sur le bilan qu'ils faisaient de l'action du CCFD suite au dernier rapport d'orientation. Les nouvelles orientations présentées ci-après s'appuient sur ce bilan et ont été largement débattues par ces mêmes instances.

1. Le Contexte

1.1. Le contexte général

Notre monde vit de plus en plus à l'heure de la mondialisation. Si le développement économique permet à un plus grand nombre d'accéder à des conditions de vie plus faciles, il n'empêche pas les crises sociales. Des avancées et des tensions sont perceptibles dans tous les domaines, économique, culturel, politique et social.

De nouvelles puissances économiques sont apparues (Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud...), bousculant l'équilibre du monde. Des espaces régionaux (Union européenne, Mercosur, Asean...) se créent et se renforcent. Un besoin de régulation apparaît pour gérer les questions entre les États, les espaces régionaux et les relations entre les grands groupes économiques.

Partout dans le monde, des femmes et des hommes font preuve d'inventivité et de dynamisme pour construire un avenir plus solidaire, respectueux des uns et des autres dans un environnement diversifié à valoriser et protéger. Des activités génératrices de revenus ou de services sont mises en place chez les populations les plus démunies.

Le développement des moyens de communication stimule les échanges et favorise les regroupements. Dans bien des pays, cette évolution a permis à un plus grand nombre de pauvres de sortir de leur isolement, de s'organiser, de s'exprimer et de faire valoir leurs droits.

A côté des institutions et des entreprises, les sociétés civiles de plus en plus structurées influencent les évolutions sociales et politiques dans leurs pays et sur le plan international.

La prise de conscience de l'état du monde gagne du terrain. Cela s'exprime en responsabilité citoyenne, responsabilité des consommateurs, en actionnariat responsable, en épargne solidaire, en responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Ces aspects de la mondialisation ne sauraient faire oublier que chaque jour des hommes et des femmes s'enfoncent dans la misère, appellent à l'aide ou disparaissent dans la violence et l'indifférence quasi-générale.

En effet :

- L'approche libérale, dominée par des logiques de marchés financiers et caractérisée par l'absence de régulation, induit de fortes inégalités dans la répartition des ressources. Elle crée des besoins qu'elle est incapable de satisfaire et qui engendrent frustrations et violences.
- La misère concerne encore la moitié de l'humanité. La faim, le chômage, les conflits, le manque d'accès à la terre, à l'eau, aux soins, à l'instruction, à un logement décent, la marchandisation de l'être humain... demeurent le lot quotidien de milliards de personnes.
- Les inégalités se creusent entre riches et pauvres, elles divisent toutes les sociétés dans lesquelles apparaissent de nouvelles précarités.
- Bien souvent, les aides n'ont pas apporté le développement souhaité et ont entraîné des effets pervers (corruption...).

On assiste à de vives tensions liées à l'accès aux ressources naturelles nécessaires au développement économique (pétrole, gaz, minerais, terre, eau, bois, semences, ressources halieutiques...), à des réactions d'hostilité envers des sociétés qui engendrent l'injustice, à des replis identitaires contribuant à exacerber les tensions nationales et internationales.

Nous sommes confrontés à une crise environnementale remettant en cause les équilibres de la planète et creusant encore plus les inégalités. Il faut impérativement trouver de nouvelles formes de production, de nouveaux modes de consommation et de vie, ce qui implique des décisions politiques adaptées et l'engagement responsable des acteurs économiques.

Des populations vieillissantes au Nord et plus jeunes au Sud, des inégalités croissantes, la paix toujours menacée, les droits humains bafoués, provoquent des migrations. Bien qu'ayant toujours fait partie de l'histoire du monde, celles-ci sont toujours douloureuses pour les migrants, souvent préjudiciables pour les pays d'origine et mal acceptées par les pays de destination.

En dépit de l'esprit de tolérance que professent les grandes religions, celles-ci sont souvent instrumentalisées à des fins politiques. L'Évangile qui a donné une dimension universelle à l'Église lui donne une responsabilité particulière pour la promotion du dialogue interreligieux.

Les outils de communication donnent accès immédiatement à l'information, mais les grands médias, trop souvent sous la coupe d'intérêts particuliers, jouent sur le registre de l'instantanéité et de l'émotion, s'inscrivent dans le modèle de développement dominant, et finissent par conditionner les esprits.

Le fonctionnement de la démocratie reste imparfait, et elle est loin d'exister partout. La mise en place de systèmes de gouvernance mondiale, sur la base d'une éthique et d'un droit international est toujours à construire, avec une réelle représentativité de tous les pays.

1.2. Le contexte propre au CCFD

Après 46 ans d'existence et en cohérence avec l'enseignement social de l'Église, le CCFD dispose d'une expertise collective, d'un savoir-faire et d'une expérience particulière du partenariat qu'il développe pour :

- soutenir des organisations partenaires du Sud et de l'Est en bâtissant des relations fondées sur une véritable réciprocité et contribuer à l'émergence de réseaux nationaux, régionaux et internationaux d'organisations promouvant la justice sociale et le respect des droits.
- sensibiliser et éduquer au développement en France, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs dans les délégations diocésaines, les équipes locales et les mouvements et services d'Église.

Disposant d'une assise financière solide, confirmée par une bonne gestion, le CCFD consacre entre 75% et 80% de ses ressources à ces actions. Il est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance.

Il participe activement à des réseaux et collectifs nationaux (CRID, Coordination SUD) et internationaux (CIDSE et CONCORD).⁽⁴⁾

⁴ CRID : Centre de Recherche et d'Information pour le Développement,
Coordination SUD : Coordination Solidarité Urgence Développement,
CIDSE : Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité,
CONCORD : Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.

Dans la galaxie de toutes les associations ou ONG engagées sur la solidarité, le CCFD souffre – au regard de sa taille – d'un manque de notoriété. Les questions de développement à long terme et le nom même du CCFD sont difficiles à médiatiser. Le CCFD se doit d'y remédier.

Le CCFD est une organisation fondée sur des mouvements et des services d'Église et sur un réseau de bénévoles actif dans tous les diocèses. Ceux-ci s'investissent dans les actions du CCFD et travaillent localement avec d'autres organisations de la société civile.

Comme beaucoup d'associations en France, le CCFD connaît des difficultés liées au renouvellement de son réseau. Constitué de militants, ce réseau de bénévoles doit prendre en compte de nouvelles formes d'engagement notamment chez les jeunes.

Pour toucher tous les milieux de la société, il doit être entendu et présent dans tous les lieux, y compris dans les banlieues et les quartiers populaires. De plus toute forme d'engagement nécessite en regard une proposition de formation. Beaucoup reste à faire dans ce domaine.

2. Orientations et champs thématiques

2.1. Les orientations

Le CCFD, acteur de solidarité, s'engage à poursuivre sa lutte inlassable contre la faim, la pauvreté et la misère.

Le CCFD place en priorité l'avenir des plus pauvres de la planète. Il veut agir pour un mode de développement respectueux des femmes et des hommes, de leurs droits et de leur environnement.

Telle que définie dans le chapitre « *Identité et Mission* », l'option préférentielle pour les pauvres doit être la clé de voûte de l'action de développement. Convaincu de la destination universelle des biens, le CCFD prend en compte les différentes facettes de ce développement humain qui doit permettre à chacun, dans un processus collectif, d'être acteur de sa propre histoire.

Ainsi, le CCFD agira « POUR UNE TERRE SOLIDAIRE », et contribuera à sa construction.

Pour cela, nous voulons promouvoir un développement durable et solidaire pour :

- susciter la création de richesses et favoriser leur juste répartition,
- garantir l'accès aux droits humains et leur respect.

A partir de 2008, cela se traduira par un engagement de tout le CCFD sur les questions liées au type dominant de développement mondial et à la recherche d'alternatives qui permettent de construire une terre solidaire.

Nous réfléchirons à une redéfinition de la notion de richesse, nous agirons pour la promotion de nouveaux modes de vie plus frugaux et d'une utilisation responsable des ressources naturelles.

Ces questions seront au centre du thème d'animation des prochaines années : « Le sens du développement », thème très lié au chapitre : « *Identité et Mission* ».

Nous nous appuyerons sur l'expérience de nos partenaires et sur un travail mené dans six champs thématiques autour desquels sont articulées les politiques que nous appliquerons en matière de partenariat, d'éducation au développement, de plaidoyer, de communication et de ressources.

2.2. Les champs thématiques

Le CCFD choisit six champs thématiques qui sont considérés comme fondamentaux dans le combat qu'il mène pour favoriser des transformations sociales et renforcer la citoyenneté mondiale. Ces grands sujets correspondent aux enjeux présents et à venir, ici comme là-bas, dans toutes les sociétés :

La **prévention et la résolution des conflits** concernent de fait beaucoup de nos partenaires. La paix constitue une condition sine qua non du développement. L'engagement du CCFD est fondamental car il a déjà une longue expérience des situations d'instabilité, de guerre ou de situations postconflits. Il mènera un travail d'information et de formation en France. Il interpellera les acteurs concernés par des conflits qui touchent les partenaires avec qui il s'est engagé.

La **souveraineté alimentaire** défend le droit pour chaque pays ou peuple de choisir sa politique agricole et alimentaire. Les modes de développement agricole déterminent le type d'échanges internationaux et la capacité des populations à tirer bénéfice de leurs productions. L'enjeu est d'inverser l'ordre des priorités, pour ne plus voir dans certains pays s'accroître la dépendance alimentaire à l'égard du reste du monde, pendant que, dans d'autres pays, les ressources naturelles sont exploitées de manière intensive pour répondre à des modes de consommation insouciants du gaspillage. Le CCFD continuera de défendre le droit des pays à renforcer leurs politiques et leurs marchés agricoles pour les besoins nationaux et régionaux et à promouvoir des agricultures familiales viables et durables. Il mettra en question la pertinence des politiques en matière de développement des agro-carburants comme alternative énergétique.

La **mise en oeuvre d'une économie sociale et solidaire** est une stratégie nécessaire à un développement durable, y compris socialement. Le CCFD soutiendra des projets porteurs de solidarité et de transformation sociale qui articulent les dimensions économiques, sociales et environnementales. Il épaulera les acteurs qui défendent les atouts de cette économie sociale et solidaire auprès des pouvoirs publics. Le CCFD incitera les entreprises à prendre leur responsabilité sociale et environnementale pour un meilleur équilibre du monde.

Les **migrations internationales** constituent un défi considérable pour l'humanité. Le CCFD veut exprimer sa solidarité avec les personnes migrantes, en particulier celles que la migration jette dans la plus grande précarité. Que ce soit en France ou dans d'autres contextes internationaux, il apportera sa pierre à la défense des droits des migrants, notamment en matière de circulation et de travail, et à une mise en valeur de leur rôle dans les sociétés d'accueil et dans leurs pays d'origine.

Le **partage des richesses financières** requiert que chaque Etat, notamment au Sud et à l'Est, dispose des ressources financières nécessaires au développement économique et social de sa population. Le CCFD travaillera vis-à-vis des bailleurs de fonds pour qu'ils n'imposent plus un modèle économique unique, pour qu'ils passent d'une logique d'assistanat à une logique de redistribution et de soutien au droit à l'initiative économique. Il continuera de promouvoir une solution juste et durable à la dette des pays du Sud, y compris son annulation.

L'évolution des rapports hommes/femmes pour plus d'égalité est une nécessité. En effet, malgré le soutien à des projets menés par des femmes et/ou en faveur des femmes, leur sous représentation dans tous les espaces de décision demeure criante. Au Nord comme au Sud, les violences et discriminations qu'elles subissent augmentent. Le CCFD s'engagera à lutter contre la féminisation croissante de la pauvreté, contre le trafic des êtres humains sous toutes ses formes, contre les discriminations induites par les stéréotypes et les rôles. Il défendra l'existence et l'application d'instruments juridiques appropriés pour faire respecter leurs droits.

Dans les six champs thématiques ci-dessus, le CCFD possède déjà une compétence acquise au cours des dernières années, qu'il a capitalisée dans les textes de référence ⁽⁵⁾ adoptés dans le cadre du précédent Rapport d'Orientation.

III. Mise en oeuvre

Dans le cadre de son objectif général « POUR UNE TERRE SOLIDAIRE », le CCFD entend poursuivre, dans les six champs thématiques indiqués ci-dessus, trois objectifs spécifiques qui concernent l'appui des partenaires, l'éducation au développement, le plaidoyer, la relation avec les donateurs, les relations avec les pouvoirs publics, la communication, la dynamique du CCFD.

Pour atteindre chacun d'entre eux, le CCFD s'appuiera sur la diversité de ses acteurs, MSE, réseau de bénévoles, donateurs, salariés, qui tous concourent à leur façon à la réalisation de la mission définie dans le chapitre « *Identité et Mission* ».

C'est en avançant de manière collective, et en étroite relation avec les partenaires, sur ces objectifs spécifiques, que le CCFD pourra atteindre les résultats attendus. Pour chacun de ces résultats, des actions sont prévues et des indicateurs permettront d'évaluer l'action du CCFD à l'issue de la période de ce rapport d'orientation.

Les cinq documents associés à ce rapport d'orientation précisent de manière plus détaillée les façons de faire qui seront adoptées pour atteindre ces résultats.

Objectif n°1 – Réussir des transformations sociales et renforcer la citoyenneté dans le monde

Résultats attendus : ✓ Des transformations sociales sont visibles et la citoyenneté dans le monde est renforcée

Actions :

1. Des initiatives de développement seront accompagnées et financées

Le CCFD concentrera son action avec les partenaires dans une soixantaine de pays. Il soutiendra des initiatives de terrain et de renforcement des sociétés civiles induisant des processus de construction de la démocratie. Le CCFD peut accompagner les partenaires dans leurs relations avec les instances publiques.

L'action du CCFD se traduira aussi par la mise en réseau des partenaires, leurs échanges d'expériences, et leur participation à des événements internationaux.

⁵ Le CCFD et la Souveraineté alimentaire, le CCFD et la Paix, le CCFD et l'Économie sociale et solidaire, le CCFD et le Financement du développement, ainsi que le texte général sur les « Droits humains ».

Toutes les initiatives sont le fruit d'une demande des partenaires, elles visent des transformations sociales, locales ou nationales, dans les pays concernés. Les Evêques locaux en sont informés ; dans certains cas, les Eglises locales peuvent être partenaires.

Les relations de partenariat sont fondées sur la base d'une convergence d'intérêts (cf. Politique d'appui aux partenaires) entre le CCFD et les partenaires avec la volonté de développer des stratégies communes que ce soit en matière de développement, d'éducation ou de plaidoyer.

Indicateurs :

- 50% au moins des initiatives de développement soutenues par le CCFD seront destinées à des groupes dits « vulnérables » en tant que bénéficiaires directs,
- 80% au moins des initiatives soutenues par le CCFD s'inscriront dans les six champs thématiques,
- 30% des partenaires bénéficieront d'une convention pluriannuelle de partenariat, à l'issue de la mise en oeuvre de ce rapport d'orientation, alors que jusqu'à présent les conventions n'étaient qu'annuelles,
- L'association disposera en permanence des outils lui permettant de connaître la répartition des appuis financiers selon les six thématiques et pour chaque continent,
- Les ressources nouvelles que réunira le CCFD seront prioritairement affectées au soutien des partenaires.

2. Des actions d'éducation au développement seront réalisées

Avec le thème d'animation des prochaines années « Le sens du développement », le CCFD proposera des démarches d'éducation au développement innovantes qui favoriseront l'engagement des citoyens en faveur de la solidarité internationale.

Ces actions conduiront à s'interroger sur nos modes de vie, de production et de consommation.

Indicateurs :

- La réflexion sur le développement se sera appuyée sur l'expérience de nos partenaires en mettant leurs actions en avant,
- Des actions et des manifestations du CCFD auront été réalisées dans les quartiers populaires et les banlieues,
- Des jeunes adultes auront pris des responsabilités dans la mise en oeuvre des différentes actions ou manifestations du CCFD.

3. Des actions de plaidoyer seront menées

Nous dénoncerons des injustices ou des inégalités en menant des actions de plaidoyer pour aboutir à des décisions de nature politique (gouvernements, institutions internationales) ou économiques (entreprises). Elles porteront sur la question des paradis fiscaux, sur les politiques agricoles et commerciales ou encore sur les processus de lutte contre l'impunité et pour la réconciliation, etc.

Ces actions seront menées, chaque fois que ce sera possible, en alliance avec des partenaires.

Indicateurs :

- Les actions de plaidoyer auront eu un réel impact politique : le CCFD publiera régulièrement l'état d'avancement de ses actions auprès des cibles politiques concernées (rencontres, revendications portées, points pris en compte ou non, etc.),
- Le CCFD pourra citer les partenaires impliqués avec lui dans plusieurs de ses actions.

4. L'expertise du CCFD sera actualisée

Indicateurs :

- Le CCFD aura mis à jour ses textes de référence sur la souveraineté alimentaire, la paix, l'économie solidaire, le financement du développement. Il aura aussi adopté des textes de référence sur les migrations internationales et sur l'évolution des rapports hommes/femmes pour plus d'égalité.

Objectif n°2 – Elargir le public auquel s'adresse le CCFD
--

Résultats attendus : Les relations du CCFD avec des publics ciblés sont renforcées :

- ✓ Les communautés paroissiales
- ✓ Les enfants et les jeunes
- ✓ Les 25-40 ans
- ✓ Les quartiers populaires et les banlieues

Actions :

1. Le thème d'animation « Le sens du développement » permettra de réfléchir à nos modes de vie face aux enjeux pour l'avenir de la planète. Tous ceux qui se réclament de l'Évangile de Jésus Christ ont une exigence de partage et d'engagement en faveur de la solidarité internationale.

Cela se manifestera en particulier lors de la venue des partenaires au moment de la campagne de Carême, mais aussi tout au long de l'année et le thème d'animation sera proposé à chacun des publics ciblés.

Indicateur :

- Les communautés chrétiennes se seront approprié le thème d'animation et l'auront largement diffusé.
2. Les actions d'éducation au développement vers les enfants et les jeunes seront renouvelées. Le CCFD mènera une réflexion sur l'intervention en milieu scolaire, et sur l'éducation au développement en direction des jeunes avec une attention particulière à la complémentarité des campagnes « Bouge ta Planète » et « Kilomètres de Soleil ». Il s'appuiera pour cela sur l'expertise et la capacité d'animation des MSE jeunes en matière d'éducation populaire et d'accompagnement de jeunes.

Indicateurs :

- Le CCFD aura renforcé sa participation à des actions en milieu scolaire (enseignement public, enseignement catholique, enseignement agricole, création d'outils de formation pour les enseignants et le personnel éducatif...) et dans l'enseignement supérieur,
- Des actions d'éducation au développement auront été réalisées dans les quartiers populaires et les banlieues.

3. Le CCFD étudiera et mettra en place des moyens spécifiques en direction des 25-40 ans avec les MSE concernés. Il recherchera avec ces jeunes adultes, compte tenu de leur mode de vie, de nouvelles formes d'engagement pour leur permettre de s'impliquer davantage.

Indicateur :

- *Des jeunes adultes auront pris des responsabilités dans différents projets, actions et manifestations du CCFD.*

4. Une présence accrue dans les médias et une meilleure utilisation des nouvelles technologies de l'information (supports électroniques, Internet...) contribueront à une meilleure notoriété.

Indicateur :

- *La notoriété du CCFD aura été renforcée. 10% des Français pourront citer spontanément le CCFD (contre 4% en 2006) et 40% connaîtront son nom (contre 24% en 2006).*

5. Des actions de collecte respectueuses des donateurs, visant à accroître, diversifier et pérenniser les ressources du CCFD seront menées conformément à la déontologie et aux principes du Comité de la Charte du Don en Confiance.

Indicateurs :

- *Le CCFD aura constaté une augmentation de ses ressources provenant de la générosité du public,*
- *Le CCFD aura diversifié ses ressources par le développement de nouveaux modes d'appel au don,*
- *Le CCFD continuera à consacrer directement la majeure partie de ses ressources (de 75 à 80 %) à ses actions d'éducation au développement et de soutien aux initiatives des partenaires.*

6. Pour amplifier sa visibilité, le prénom « Terre solidaire » sera associé au nom du CCFD de manière systématique.

Objectif n°3 – Dynamiser le CCFD

Résultats attendus : ✓ **La vie associative du CCFD s'est développée**

Actions :

1. Une démarche permanente de renouvellement et d'appel de bénévoles sera mise en oeuvre, avec une politique ciblée à l'égard des jeunes adultes et des jeunes seniors. Les liens entre les MSE et le réseau seront renforcés pour qu'une réelle synergie existe entre les uns et les autres. Les compétences sur les champs thématiques et les axes de plaidoyer existants dans les MSE et le réseau seront repérés et valorisés. Une politique de formation des bénévoles et de valorisation de leurs compétences fera l'objet d'un plan pluriannuel. Le CCFD proposera régulièrement des temps forts d'échange de pratiques réunissant des animateurs bénévoles membres des équipes locales et des équipes d'animation diocésaine, des MSE, des partenaires, en faisant appel à la compétence et l'expérience des uns et des autres.

Indicateurs :

- Dans chaque région, le nombre d'équipes locales CCFD aura crû de 10%,
- Tous les bénévoles du CCFD se seront vus proposer au moins une formation et toutes les équipes locales auront reçu un appui en formation,
- Chaque région aura désigné des référents par champ thématique ou par région du monde.

2. Les structures décisionnelles nationales du CCFD (Assemblée générale, Conseil national délibératif) seront adaptées et simplifiées en :

- confirmant la place essentielle des MSE au sein du CCFD comme signe de leur engagement d'Église pour la solidarité internationale et le développement,
- donnant toute sa place au réseau au niveau local, diocésain, régional et national,
- permettant l'ouverture du CCFD à de nouveaux acteurs de l'Église.

Indicateurs :

- La simplification des structures décisionnelles aura été faite d'ici 2009,
- Le contrôle interne, garant de la qualité, aura été renforcé.

3. Le CCFD se sera organisé pour faire vivre au mieux les coordinations régionales⁽⁶⁾ au service des Délégations diocésaines et pour alimenter les débats et les prises de décisions nationales. Dans ce contexte, l'organisation des commissions diocèses/national sera adaptée de manière à ce que soit mieux pris en compte le travail des délégations diocésaines et des coordinations régionales en amont et en aval.

Indicateurs :

- *Quatre commissions diocèses/national auront été mises en place :*
 - *Éducation au développement*
 - *Partenariat international*
 - *Collecte et communication*
 - *Administration et finances*
- *Deux comités plus restreints auront été mis en place :*
 - *pour le financement des initiatives des partenaires*
 - *pour les actions de plaidoyer*

4. Des actions menées au niveau régional (projet régional) donneront la possibilité au réseau du CCFD et aux partenaires d'approfondir leur connaissance mutuelle, dans un cadre défini et suivi au niveau national (Commission Partenariat international, équipe salariée...). Ce projet régional intégrera les voyages d'immersion et l'accueil de partenaires. L'information et la formation des membres des Délégations diocésaines seront développées afin de connaître l'action des partenaires et le soutien qu'ils reçoivent du CCFD.

Indicateurs :

- *Plusieurs régions auront défini un projet régional pour favoriser de manière continue un rapprochement entre les militants du CCFD et les partenaires,*
- *Les immersions et le choix de partenaires accueillis au cours de la campagne de carême auront permis d'approfondir la connaissance mutuelle des partenaires et des militants du CCFD.*

⁶ Ces coordinations régionales regroupent autour du délégué régional les personnes ayant une mission au sein des commissions diocèses/national et, le cas échéant, des commissions régionales (accueil des partenaires, formation...)

5. La mise en place des Assemblées Diocésaines sera poursuivie et menée à son terme. Le CCFD continuera de favoriser un meilleur fonctionnement au niveau des Délégations diocésaines. En effet, le territoire diocésain reste la référence qui garantit la reconnaissance ecclésiale du CCFD par l'évêque.

Indicateurs :

- *Les assemblées diocésaines réunies au moins deux fois par an auront défini les priorités et les stratégies au niveau du diocèse, dans le cadre des orientations générales du CCFD,*
- *Toutes les Délégations diocésaines auront été dotées d'une équipe d'animation, dont le rôle est de faire vivre le CCFD au niveau diocésain avec toutes ses composantes.*

Conclusion

Ce Rapport d'orientation, lancé lors de la Rencontre nationale de Grenoble à la Pentecôte 2008, s'inscrit dans le prolongement de la longue histoire du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

La réalisation des objectifs inscrits dans ce rapport d'orientation constituera pour tous les acteurs du CCFD la plus belle marque de fidélité envers toutes celles et tous ceux qui ont porté cette association depuis cinq décennies.

En effet au cours de la période 2008-2012, le CCFD – né en 1961 – fêtera ses cinquante années de combat pour plus de justice et de dignité.

Ce rapport d'orientation va servir de base commune à l'engagement des mouvements et services d'Eglise de la collégialité, aux bénévoles du réseau dans tous les diocèses, aux salariés. Grâce à lui, nous allons pouvoir inviter de nouvelles personnes à rejoindre l'action du CCFD, que ce soit par les MSE ou par les équipes locales CCFD.

Notre engagement est inspiré par celui du Christ et de ses disciples qui nous invitent à nous aimer les uns les autres et à vivre intensément « POUR UNE TERRE SOLIDAIRE ». Nous faisons ainsi l'expérience d'une spiritualité collective, source de l'Espérance que nous voulons partager avec tous.

–ooOoo–